



MODULE D'INITIATION

Isolation Thermique par l'Extérieur - Bardage Bois



PUBLIC



- Salariés
- Chefs d'entreprises
- Artisans du bâtiment

PRÉ-REQUIS



Expérience dans l'activité du bâtiment

MODALITÉS DE FORMATION

Durée : 3 jours (21 heures)

Voies d'accès :

Inscription jusqu'à 15 jours avant la date de début de formation par retour du bulletin complété et signé

Coûts : 693€ net de taxe /participant
Se reporter aux prises en charge habituelles de votre OPCO

Nombre d'apprenants : 6 à 8 personnes

Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

PROGRAMME DE FORMATION

THEORIE : 3 heures

- Présentation théorique des bardages bois et dérivés
- Appréhender les évolutions de la réglementation RT 2012 sur existant et de la RE 2020 sur construction neuve
- Identifier les avantages de l'isolation par l'extérieur
- Notions de base sur les caractéristiques des matériaux et systèmes d'isolation, les ponts thermiques, la perméabilité à l'air, la gestion des déchets et la sécurité
- Appliquer les solutions techniques conformément au DTU
- Traiter les points singuliers : ouvertures, angles, profilés, jonctions menuiseries
- Choisir les matériaux en fonction du support (bloc béton, brique, pierre, terre, bois)

PRATIQUE : 18 heures

- Démarrer le chantier : support, matériaux et outils
- Réceptionner et/ou préparer les supports
- Mettre en œuvre et régler un type d'ossature
- Poser un type d'isolant (semi-rigide)
- Mettre en œuvre le bardage bois
- Traiter les points singuliers
- Procéder à un autocontrôle (fixation, pose de l'isolant, alignement, aspect de finition)
- Trier et gérer des déchets d'ITE

OBJECTIFS



- Etre capable de réaliser une isolation thermique par l'extérieur (ITE) selon le système avec bardage
- Connaître les différentes finitions sur ces supports

PÉDAGOGIE

En présentiel

- Alternance d'approches théoriques et pratiques
- Plateforme pédagogique extérieure pour des travaux pratiques en conditions réelles permettant d'acquérir les gestes professionnels



FORMATEUR RÉFÉRENT

Antoine MAROT
Formateur Charpentier
Compagnon Charpentier

VALIDATION

Attestation de
formation



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Depuis 2010, Le Compagnonnage est inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel de L'UNESCO en tant que "réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier"

On y retrouve ces 3 principes :

- La **Valorisation** des métiers (Meilleur Apprenti de France,...)
- l'apprentissage par le **Voyage** avec le réseau de Compagnons
- La **Transmission** de nos valeurs : excellence, respect et solidarité

Nous accordons une attention très spéciale à la pédagogie individualisée afin de permettre à chacun des apprenants de suivre un parcours adapté à ses besoins.



EN CHIFFRES

100%

Stagiaires satisfaits

NOS FORMATIONS SONT OUVERTES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La Fédération Compagnonnique de Limoges a formé et nommé deux référents handicap afin de faciliter l'accessibilité des parcours de formations à toutes les personnes. Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'accessibilité universelle portant sur le bâti mais aussi sur les contenus pédagogiques.

Veuillez contacter nos référents **Jean-Noël DACHICOURT** et **Pablo CANDAS** afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation : pablo.candas@compagnonsdutourdefrance.org / 05 55 34 33 88



CONTACTEZ-NOUS



Fédération Compagnonnique de
Limoges et Panazol Rue Charles
Lavauzelle
87350 PANAZOL



05 55 34 33 88



E-mail : limoges@compagnonsdutourdefrance.org



limoges.compagnonsdutourdefrance.org

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

